

DU PRATIQUE DU DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE

Directeur de la formation : M. DUMONT François, Professeur des Universités.

Objectifs :

Diplôme adossé à la Classe Prépa Talent de l'INTEFP (*Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle*) qui vise à la préparation au concours externe d'inspecteur du travail, le DU propose 120 heures d'enseignements uniquement en distanciel. La formation est composée d'apports méthodologiques, de mesures d'accompagnement, de soutien pédagogique, et d'enseignements dont l'objet est de maîtriser toutes les facettes du dialogue social en entreprise, tant au niveau des acteurs que des actes (réunions du CSE, négociation collective, relations avec l'administration du travail, compréhension de l'activité syndicale...).

Public :

Le DU est ouvert aux élèves-préparationnaires de la Classe Prépa Talent de l'INTEFP et/ou aux étudiants BAC+3 et/ou aux candidats avec une expérience significative dans le domaine de compétence professionnelle du dialogue social et/ou des ressources humaines.

Formation ouverte en :

-Formation Initiale (FI) : étudiants titulaires d'une licence en droit, en administration économique et sociale ; et sur décision du responsable du diplôme, aux diplômés de niveau Bac +3 pouvant justifier de connaissances juridiques suffisantes.

-Formation Continue (FC) : professionnels du droit de l'entreprise (avocats, experts comptables, juristes d'entreprises, etc.), aux salariés justifiant d'une expérience suffisante dans le domaine des relations de travail et ressources humaines.

Compétences :

Le DU prépare spécifiquement, au cœur des relations collectives de travail, à comprendre et maîtriser l'ensemble de la mécanique du dialogue social au sein des structures de production de biens et/ou services de l'économie.

Conditions d'accès :

-Recrutement sur dossier de candidature.

-Être élèves-préparationnaires de la Classe Prépa Talent de l'INTEFP et/ou BAC+3 et/ou avec une expérience significative dans le domaine de compétence professionnelle du dialogue sociale et/ou des ressources humaines.

Organisation :

Le DU se déroule sur 1 an, soit 120 h de cours.

Il démarre en novembre et se termine fin juin.

Les cours se déroulent uniquement à distance, le vendredi.

La formation n'offre pas la possibilité d'effectuer un stage.



DU PRATIQUE DU DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE

Conditions d'examens :

- Contrôle continu
- Session unique

(Règlement des études disponible auprès du service Formations Tout au Long de la Vie).

Programmes des enseignements :

UE 1- Normes sociales et mise en œuvre	18h
L'OIT et le dialogue social	3h
Normes internationales et européennes du dialogue social	3h
Hierarchie des normes	3h
Négociation collective	9h
UE 2 - Conflits et relations collectives	18h
Action pénale	06h
Résolution amiable	03h
Contentieux	09h
UE 3 - Les acteurs du dialogue social	18h
Dialogue social et expression syndicale	09h
- <i>Syndicats représentatifs et dialogue social</i>	<i>03h</i>
- <i>Syndicats et liberté d'expression</i>	<i>03h</i>
- <i>Syndicat et représentativité</i>	<i>03h</i>
L'administration du travail	03h
La délégation du personnel	06h
UE 4 - Techniques du dialogue social	18h
Techniques d'expression	12h
Gestion du comportement	03h
Dialogue social et nouvelles technologies	03h
UE 5 - Initiatives de l'employeur	12h
Initiatives de l'employeur	12h
UE 6 - Pratique de la représentation syndicale	12h
Pratique de la représentation syndicale	12h
UE 7 - Pratique de la représentation du personnel	12h
Pratique de la représentation du personnel	12h
UE 8 - Pratique de l'administration du travail	12h
Pratique de l'administration du travail	12h

DU PRATIQUE DU DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE

Informations pratiques :

Pour candidater en ligne :

Du 01^{er} septembre au 15 octobre 2022.

<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD ».

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

<https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formations> ou en consultation au bureau des FTLV.

Coût de la formation :

- Stagiaire de la formation continue (*demandeur d'emploi, salarié financé, mobilisation CPF¹, non souhait de mobilisation du CPF¹, profession libérale autre organisme de financement...*) : 1 000€
- Tarif individuel (*Etudiant, CPF¹ non mobilisable*) : 400€
- Formation complémentaire : 400€

Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

Calendrier : Enseignements et examens de novembre à septembre, le vendredi en distanciel.

Lieu de la formation : Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

Contacts :

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)

Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales

1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille

Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 du-fsjsps@univ-lille.fr

¹ Contacter fc-fsjsps@univ-lille.fr pour connaître l'éligibilité.